

## Intervention au colloque « Où va l'euro » ?

**Rome, 20 juin 2014**

Je remercie vivement les organisateurs d'avoir donné la parole à l'assemblée qui réunit les différentes forces sociales en France comme le fait le CNEL en Italie, pour traiter d'un thème d'une grande actualité : où va l'euro ? au début d'une nouvelle législature, en un moment où il serait bien hasardeux de dire que les difficultés qu'a connues la construction européenne ces dernières années sont définitivement surmontées.

Le Conseil économique, social et environnemental français vient, le mois dernier, de rendre un avis intitulé *l'Union européenne à la croisée des chemins*. Je m'inspirerai dans mon intervention d'observations et de recommandations tirées de cet avis, mais aussi de recommandations formulées à l'occasion d'autres avis, et touchant plus particulièrement le thème de cette table ronde : passer d'une « Europe économique » à une Europe des peuples.

Le fait est que beaucoup de citoyens européens ressentent un sentiment d'éloignement vis-à-vis de l'Europe telle qu'elle se fait jusqu'à présent. *Selon des sondages Eurobaromètre de novembre 2013, moins d'un tiers des Européens a une opinion positive de l'UE – soit une diminution de 20% en 6 ans - . Ils ne sont guère plus nombreux (33%) à lui « faire confiance » et 45% d'entre eux se déclarent « pessimistes pour son avenir ».*<sup>1</sup>

Plus grave, j'appartiens à un pays où les dernières élections européennes ont placé en tête un parti non seulement adepte d'une virulente rhétorique antieuropéenne mais surtout xénophobe et nostalgique d'une idéologie qui, au siècle dernier, a plongé l'Europe dans la barbarie. Malheureusement, ces tendances se sont manifestées, sous des formes et à des degrés divers, dans de nombreux pays de l'Union lors ces élections.

Pour surmonter ce sentiment d'éloignement vis-à-vis des institutions européennes – qui touche aussi, il faut le souligner, l'ensemble des institutions, y compris au niveau national – le CESE n'hésite pas à affirmer que *l'Union européenne (UE) doit être réinventée en plaçant les citoyens au cœur d'un projet politique refondé*<sup>2</sup>.

Il y a sans doute beaucoup à faire pour rapprocher la construction européenne des citoyens. Par exemple, le droit d'initiative citoyenne européenne (ICE), introduit par le traité de Lisbonne, mériterait d'être mieux connu des citoyens et facilité. Il conviendrait aussi de renforcer le rôle des parlements nationaux mais aussi de mieux reconnaître le rôle des organisations de la société civile, en prenant plus sys-

---

<sup>1</sup> *L'Union européenne à la croisée des chemins*, avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par Christophe Quarez, 13 mai 2014.

<sup>2</sup> *Ibidem*

tématiquement en compte les contributions des partenaires sociaux dans la procédure du semestre européen.

Car la crise de confiance dans la construction européenne a de profondes racines sociales et économiques. *Les préoccupations des Européens sont largement dominées par le risque de perdre leur emploi ou de verser dans la précarité. Rappelons que le taux de chômage est passé de 7,1 % à 10,9 % entre 2008 et 2013. Le FMI lui-même a d'ailleurs fait le constat qu'il avait insuffisamment apprécié l'impact, en Grèce, en Irlande et au Portugal, des politiques d'ajustement budgétaire ; et l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) reconnaît les effets secondaires pervers de recommandations destinées à restaurer la croissance. C'est pourquoi le CESE se prononce pour une adaptation des objectifs en matière de réforme aux particularités et aux contraintes propres à chaque Etat selon des modalités qui restent à définir*<sup>3</sup>.

L'UE est ainsi confrontée à un double défi à mener de front : consolider les fondations de l'UEM afin de la doter des moyens de faire face à d'éventuelles nouvelles crises ; au-delà de la zone euro mais en parallèle, dessiner une véritable stratégie de croissance pour toute l'UE.

La Confédération européenne des syndicats propose un plan de relance pour une croissance durable et des emplois de qualité « Une nouvelle voie pour l'Europe » fondé sur un objectif d'investissement annuel de 2% du PIB européen sur une période de 10 ans. Selon ses estimations, ce plan pourrait se traduire une augmentation du PIB de 3% et entre 9 et 11 millions d'emplois. *Cette proposition, qui vise à déplacer le curseur en faveur de la reprise, peut utilement contribuer, du point de vue du CESE, à faire progresser le débat sur les mesures prioritaires à prendre autour des investissements de long terme et du soutien aux PME*<sup>4</sup>.

Précisément, les autorités européennes ont pris conscience de la nécessité d'améliorer l'accès des PME au crédit. Les récentes décisions du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne en témoignent – en particulier la mise en place de *Targeted Long Term Regulatory Operations* qui, pour la première fois, sont assorties de conditions visant à garantir que la création monétaire encouragée par la banque centrale viendra stimuler les investissements.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : réaliser aujourd'hui des dépenses qui se traduiront demain par la création de richesses supplémentaires. *La Commission évalue « les besoins en investissements dans les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications d'importance européenne à un million de trillion d'euros pour la période allant jusqu'à 2020 ». Notre assemblée ajoute que les systèmes d'éducation et de formation et par-delà même les besoins en qualifications pour répondre aux besoins du marchés de l'emploi et aux évolutions technologiques requerront également des moyens budgétaires conséquents. Elle partage l'ambition affichée par le Conseil Education du 24 février au bénéfice d'un renforcement de la formation tout au long de la vie, de la facilitation des transitions entre éducation, formation et travail et la promotion des ac-*

---

<sup>3</sup> Ibidem

<sup>4</sup> Ibidem

*tions de formation en milieu professionnel. Mais sans dotations nouvelles, ces orientations resteront pour partie lettre morte*<sup>5</sup>.

C'est pourquoi le CESE insiste sur la nécessité de mobiliser toutes les sources de financement possible, ce qui ne va pas de soi au moment où le durcissement des réglementations – normes de Bâle 3 pour les banques, directive Solvency 2 pour les compagnies d'assurance – tendent à freiner le financement des investissements productifs.

Il convient donc d'être audacieux et c'est bien ce que préconise le CESE, par exemple dans son avis de l'année dernière sur le financement de la transition écologique. *Notre assemblée estime que les engagements forts que l'Union a souscrits jusqu'à présent en ce qui concerne la protection de l'environnement la désignent tout naturellement pour être à la tête du combat sur ce sujet*<sup>6</sup>.

*Au niveau macroéconomique, tout développement économique exige obligatoirement une création monétaire qui anticipe la richesse supplémentaire qui sera produite. En dernier ressort, il revient à la banque centrale de boucler le circuit économique, soit en refinançant les banques de second rang, soit en convertissant des devises en contrepartie des exportations réalisées, soit en contrepartie de l'intervention de l'État. La création monétaire peut donc être mobilisée pour financer les investissements de long terme de la transition écologique. En effet, les traités européens autorisent que la BEI, à l'échelle européenne, et d'autres institutions publiques, à l'échelle nationale, puissent se refinancer auprès de l'Eurosystème et prêter à l'État qui retrouverait ainsi les moyens d'agir qui lui manquent*<sup>7</sup>.

De façon générale, la prise en compte des différentes dimensions du développement durable devrait conduire à orienter les crédits bancaires en direction des investissements qui répondent à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociale (emploi, formation) et environnementale (économies de matières premières).

Cet exemple souligne combien le thème de cet atelier est bienvenu. Quand on considère l'image exagérément technocratique et éloignée des citoyens que se font beaucoup de nos concitoyens de la construction européenne s'applique particulièrement à l'Union économique et monétaire. Et cependant, l'euro est une des réalités de cette construction qui suscite une adhésion très majoritaire de nos concitoyens. Dans le sondage Eurobaromètre que je citais en commençant, seul l'euro se distinguait avec une progression, à 63 %, du pourcentage de citoyens qui lui sont favorables. Permettre aux Européens de mieux s'approprier la gestion de leur monnaie : peut-être est-ce un point d'appui pour l'ambition de passer d'une Europe économique à une Europe des peuples.

---

<sup>5</sup> *Ibidem*

<sup>6</sup> *Ibidem*

<sup>7</sup> *Financer la transition écologique et énergétique*, avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par Gaël Virlouvét, 20 septembre 2013.